

Communique du groupe « PMS » : La passerelle de Fonds Giromon : où en est-on ?

Le projet retenu n'est pas conforme aux normes accessibilités des personnes handicapées! La semaine dernière le nouveau président de Région était en visite au quartier Fonds Giromon-Pelletier au Lamentin. Les téléspectateurs ont pu voir le nouveau président de Région tenter de convaincre, de façon un peu puérile, les résidents que ce n'était de sa faute si la passerelle piétonne qu'ils attendent depuis de nombreux mois, n'était pas encore construite.

Sa thèse après 30 mois de gouvernance : ses prédécesseurs n'avaient pas prévu la passerelle dans l'étude initiale de l'aménagement routier de mise à 2X2 voies de la RN1 ! Tous les observateurs, un tant soit peu objectifs, ont pu constater que toutes les passerelles piétonnes construites au-dessus de routes nationales et en particulier sur la RN1 entre le Lamentin et le Robert, ont fait l'objet de dossiers-projets distincts de celui de l'aménagement routier qu'ils complétaient.

Les aléas du calendrier électoral ont fait que l'étude de la passerelle de Fonds Giromon n'a pu être lancée avant la fin de la mandature de Alfred MARIE-JEANNE dans la foulée de celle de la mise à 2X2 voies de la route.

Je n'ai jamais cherché à le cacher aux résidents du quartier Fonds Giromon lorsqu'ils m'ont contacté en juillet 2011 pour me remettre la copie de la pétition, signée par 83 familles. Dans ce document elles revendiquaient la construction de cette fameuse passerelle.

Ces citoyens m'avaient contacté en ma qualité d' élu régional originaire du Lamentin.

J'avais immédiatement relayé cette demande auprès du nouveau président de Région.

Au lieu de donner des instructions pour que les études soient engagées, ce dernier a préféré engager une polémique électoraliste pour tenter de mettre en évidence une « insuffisance » de son prédécesseur !

Il a fallu une pression populaire pour qu'enfin les études techniques commencent.

Mais hélas, le projet de passerelle qui a été retenue par la majorité régionale en Commission BTP malgré nos observations, ne répond aux besoins de la population âgée du quartier et, plus grave, n'est pas conforme aux normes actuellement en vigueur.

En effet, le type de passerelle retenue prévoit des escaliers au lieu des rampes comme les autres passerelles récemment construites.

Le projet retenu, paraît-il, pour des raisons financières, n'est pas conforme à la loi du 11 février 2005 pour *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* dispose que les aménagements doivent permettre l'accès de personnes à mobilité réduite. Nous ne pouvons accepter cette proposition et demandons au nouveau président de Région de faire revoir le projet pour donner satisfaction au plus vite aux résidents de Fonds Giromon dont les conditions de sécurité se sont aggravées depuis la mise à 2X2 voies effectives !

Le 29 août 2012.

Daniel MARIE-SAINTE

Vice-Président du Conseil Régional

Président du Groupe des Patriotes Martiniquais et sympathisants